

## Dématérialisation du papier à la CAD : des élus équipés de tablettes numériques

Cadre de restitution : Programme Local de Prévention

### CARTE D'IDENTITÉ DE L'ACTEUR ET SON TERRITOIRE

---

#### **Syndicat Mixte d'Elimination et de Valorisation des Déchets**

60 Rue Mirabeau Prolongée  
Cs 10 014  
www.symevad.org



réseau A3P  
Capitalisation  
ADEME  
l.morlot@lm-environnement.com

Mots-clés: Espace privé COLLECTIVITES LOCALES, PREVENTION DES DECHETS, PAPIER,

### CONTEXTE

---

#### **Description du contexte de l'action:**

Depuis de nombreuses années, la Communauté d'Agglomération du Douaisis (CAD) s'est engagée en faveur de développement durable, comme en témoigne son implication au côté du SYMEVAD, en matière de prévention des déchets.

Dans cette optique et avec une volonté d'exemplarité, la CAD a souhaité mener des actions afin de réduire significativement sa consommation de papier : chaque année, les agents de la collectivité consomment près de 1,6 millions de feuilles de papier !

Leur impression engendre l'achat de +/- 3 200 rames de feuilles, la location de copieurs, la sous-traitance pour leur maintenance, l'acquisition de cartouches d'encre, la consommation d'électricité pour un coût moyen de 41 000 euros/an pour la collectivité.

La première étape a consisté à dématérialiser les documents destinés aux modifications de statuts des agents envoyés à la sous-préfecture.

Étant donné le succès de cette première initiative, la CAD a poursuivi dans sa démarche en équipant les élus communautaires de tablettes numériques.

### OBJECTIFS ET RÉSULTATS

---

#### **Objectifs généraux:**

- Réduire la consommation de papier et l'impact financier ;
- Sensibiliser les élus aux nouvelles technologies de l'information ;
- Limiter les tâches peu valorisantes pour le personnel (copies et constitution des dossiers)

#### **Objectifs quantitatifs :**

- Réduire la consommation de papier et son impact financier, de 50 % en 2020.

#### **Résultats quantitatifs:**

Dès la première année :

- 500 000 feuilles économisées (36 % du total de la consommation annuelle)
- 15 800 euros de gain financier
- 98 % des élus utilisent leur tablette lors des bureaux et conseils communautaires
- L'équivalent de 200 jours de travail a été débloqué (suppression de la confection des dossiers communautaires)
- Arrêt de la location d'un photocopieur 110 pages/minute pour un parc de 11 machines

#### **Résultats qualitatifs :**

- Réduction significative des travaux peu valorisants (copies, constitution des dossiers)
- Très grande satisfaction des élus
- Exemplarité de la collectivité envers son personnel et ses administrés
- Transposition de l'action à la Communauté de Communes d'Ostrevent (CCO) ne faisant pas partie de la CAD

## **MISE EN OEUVRE**

### **Description de l'action :**

- Décision politique

Délibération communautaire en faveur de l'action "tablette numérique".

- Préparation technique et mise en place

Lancement d'un marché public auprès des opérateurs téléphoniques et des fournisseurs de tablettes numériques.

1<sup>ère</sup> étape : Acquisition et distribution des tablettes pour le Bureau Communautaire ;

2<sup>ème</sup> étape : Acquisition et distribution des tablettes pour le Conseil Communautaire ;

Les tablettes sont bridées pour s'assurer d'une utilisation strictement professionnelle (e-mail, agenda, Word...).

-Formation et fonctionnement

Formation individuelle des 100 élus à la manipulation de la tablette numérique (période : un mois et demi)

**Les élus sont très satisfaits et 98 % d'entre eux utilisent leur tablette lors des bureaux et conseils communautaires.** Les nouveaux élus 2014 l'ont également adoptée.

-Extension

Cette action était la plus facile à mettre en œuvre pour un résultat très important. Les prochaines actions seront plus longues à mettre en place, l'objectif est d'atteindre -50 % en 2020 avec la dématérialisation du courrier et l'éco-exemplarité des agents (moins de photocopie, archivage numérique...) qui implique un changement d'habitude.

En 2016 l'effort porte sur une action « zéro papier » (flux entrant, sortant, factures), et à la dématérialisation des séminaires par l'extension des fonctions tablettes.

### **Planning:**

- Fin 2011 : Délibération communautaire en faveur de l'action "tablette numérique"
- Début 2012 : Lancement d'un marché public auprès des opérateurs téléphoniques et des fournisseurs de tablettes numériques
- Mai-juin 2012 : Acquisition et distribution des tablettes pour le Bureau Communautaire
- Septembre-novembre 2012 : Acquisition et distribution des tablettes pour le Conseil Communautaire
- Début 2013 : Formation individuelle des 100 élus à la manipulation de la tablette numérique (période : un mois et demi)
- 2014 : adoption de la tablette par les nouveaux élus

### **Année principale de réalisation:**

2012

### **Moyens humains :**

Mobilisation du personnel du service TIC (Technique de l'Information et Communication) pour dispenser les formations individuelles auprès des élus (+/- 3h/élus) et pour assurer une assistance personnalisée le cas échéant.

Participation active du Directeur de la Communication pour promouvoir l'initiative en interne et externe.

### **Moyens financiers :**

- 27 711 euros pour le matériel informatique

- 25 000 euros d'abonnement 3G annuel

### **Moyens techniques :**

Acquisition de tablettes numériques de marque APPLE et d'abonnements 3G auprès d'Orange. L'usage des tablettes est cependant bridé pour s'assurer d'une utilisation strictement professionnelle (e-mail, agenda, Word...).

### **Partenaires mobilisés :**

Aucun partenaire n'a été mobilisé car le projet a été totalement piloté en interne.

## **VALORISATION**

---

### **Facteurs de réussite :**

Cette action est aisément reproductible dans les collectivités (maire ou intercommunalité) de grande taille afin que l'effet "masse critique" engendre des résultats significatifs.

La formation des élus est reproductible. Elle génère peu de blocage technique et humain.

Les potentialités de dématérialisation restent encore importantes (revues de presse, salaires, avenants, commandes...)

### **Recommandations éventuelles:**

La démarche doit être envisagée de manière progressive.

Il est important de lever les éventuels freins de nature psychologique et/ou culturelle à l'utilisation des nouvelles technologies de l'information.

La formation et l'accompagnement personnalisés sont essentiels à la réussite de l'action.



Type de programme :  
Programme Local de Prévention

[Découvrir](#)



Dernière actualisation de la fiche : **octobre 2019**

Fiche action réalisée sur le site : [www.optigede.ademe.fr](http://www.optigede.ademe.fr)

Les actions de cette fiche ont été établies sous la responsabilité de son auteur.